

Programme 2018

Territoires, santé, bien-être



L'Institut des hautes études de développement et d'aménagement des territoires en Europe est une association qui réunit des représentants de l'État, des associations de collectivités territoriales, des groupements professionnels et des entreprises, publiques et privées.

L'Ihedate est soutenu par L'École des Ponts ParisTech et Sciences Po, garants de la qualité scientifique du programme.

L'Ihedate propose un cycle annuel de formation mettant en débat les questions d'aménagement et de développement des territoires en Europe et dans le monde.



Qu'est-ce que l'IHEDATE ?

L'Institut des hautes études de développement et d'aménagement des territoires en Europe est une association qui réunit des représentants de l'État, des associations de collectivités territoriales, des groupements professionnels et des entreprises, publiques et privées.

L'Ihedate est soutenu par L'École des Ponts ParisTech et Sciences Po, garants de la qualité scientifique du programme. Son conseil scientifique est présidé par Pierre Veltz et composé de Nadine Cattan, Julien Damon, Laurent Davezies, Olivier Denert, Philippe Estèbe, Frédéric Gilli,

Elisabeth Grosdhomme Lulin, Ludovic Halbert, Marie-Christine Jaillet, Patrick Le Galès, Jacques-François Marchandise, Vincent Renard, Nathalie Roseau, Michel Savy, Martin Vanier. L'équipe pédagogique est composée de Sandra Moatti, Nathalie Leroux et Anne Mattioli.

Le cycle annuel de formation

Objectifs

Comprendre les dynamiques territoriales et les moteurs de transformation ;
Former aux enjeux de l'aménagement et du développement durable des territoires ;
Stimuler l'ouverture d'esprit et la capacité de management stratégique.

Déroulement

L'Ihedate propose un cycle d'une année, de janvier à décembre.

Les sessions se tiennent généralement dans les locaux des partenaires de l'Ihedate, à Paris ou en région.

Les sessions (environ 200 heures de formation) ont lieu le jeudi et vendredi toute la journée.

Le cycle de l'Ihedate propose également une mission d'étude de cinq jours dans un pays européen.

Public

Une soixantaine d'auditeurs, professionnels confirmés, en responsabilité ou à un moment charnière de leur carrière et issus de milieux professionnels différents :

- entreprises - industrie, travaux publics, services, cabinets d'expertise, grandes entreprises de réseaux ;
- directions centrales ou services déconcentrés de l'État ;
- agences concernées par le développement territorial – chambres consulaires, sociétés d'économie mixte ;
- élus ou cadres dirigeants des collectivités territoriales ;
- acteurs de la société civile – journalistes et syndicalistes.

Contenu pédagogique

Le cycle mobilise une centaine d'intervenants, experts de haut niveau, dirigeants du public et du privé, praticiens de l'aménagement.

Les sessions visent à doter les auditeurs des fondamentaux sur les questions territoriales : démographie, environnement, économie, infrastructures, système institutionnel. Elles s'appuient sur des cas concrets pour illustrer le thème de l'année et analyser les stratégies territoriales.

À partir du second semestre, les auditeurs sont répartis en ateliers portant sur des territoires différents. L'objectif est de stimuler les capacités d'expertise collective et de capitaliser les connaissances acquises à partir d'une question pratique posée par un commanditaire.

Le programme 2018 : Territoires, santé, bien-être

Définie par l'Organisation mondiale de la santé comme « un état de complet de bien-être physique, mental et social », la santé entretient de multiples rapports avec les territoires. Elle s'impose comme un des facteurs clés de leur attractivité, à travers deux éléments majeurs, pas toujours concomitants.

D'une part l'accès aux soins, qui renvoie à l'organisation territoriale du système de santé. Question d'autant plus complexe qu'avec la montée des maladies chroniques, le vieillissement et l'attention portée au handicap, les lieux de la santé ne sont plus seulement le cabinet médical ou l'hôpital mais les lieux de vie, de travail et de résidence.

D'autre part, la qualité de l'environnement apparaît comme le déterminant majeur, avec le mode de vie, de l'état de la santé des individus. L'information sur les risques sanitaires liés à l'environnement, leur évaluation, leur prévention deviennent ainsi des enjeux majeurs pour les pouvoirs publics et pour les entreprises dans les territoires. En France comme ailleurs, la santé est un vecteur décisif de sensibilisation et de mobilisation en faveur d'un développement plus durable.

Les territoires s'affirment donc comme producteurs de santé et de bien-être. Promouvoir des territoires « bons pour la santé » devient un impératif de leur aménagement et de leur cohésion.

Il se traduit dans l'exigence de « villes saines », limitant les pollutions de toute nature, favorisant les pratiques sportives et l'alimentation de qualité, et ouvrant la voie à de nouvelles alliances avec les territoires ruraux, dans leur dimension touristique, leur vocation agricole ou, avec le développement du numérique, d'espaces de production et de vie.

L'objectif du cycle 2018 de l'Ihedate est d'explorer toutes ces relations entre les territoires et la santé, sujet à la fois universel et intime, mais aussi profondément politique. Ce thème apparaît comme un formidable prisme pour aborder les enjeux territoriaux dans un souci de transversalité et de décloisonnement des politiques.

Ouverture
10 janvier 2018

Paris

Territoires, santé, bien-être

Martin Hirsch
Directeur général
de l'Assistance
publique - hôpitaux
de Paris

Les auditeurs sont accueillis pour la présentation du cycle par le président de l'Ihedeat et l'équipe pédagogique, en présence de représentants du conseil d'administration et du conseil scientifique.

La conférence inaugurale introduit le thème de l'année.

Session 1
11 - 12 janvier

Paris

Société du bien-être et société du risque

Jean Viard
CNRS

La recherche constante de l'amélioration de l'état de santé, et son corollaire, l'allongement de la durée de vie, sont considérés comme le marqueur essentiel du progrès. Ce qui était autrefois perçu comme relevant de la fatalité est désormais de plus en plus considéré comme un droit, le droit à une vie longue et en bonne santé, dont la collectivité serait comptable. L'universalité de ce droit, qui doit s'actualiser à tous les âges de la vie, se heurte cependant à la diversité des territoires. Il suscite également de multiples débats, symptomatiques des rapports complexes que nous entretenons avec la solidarité, mais aussi, face aux risques dont l'évolution technologique est porteuse, avec la science et l'autorité des experts.

Session 2
8 - 9 février

Strasbourg

L'économie anthropocentrée, un nouveau modèle de développement ?

Pierre Veltz
Conseil scientifique
de l'Ihedeat

L'échelle des territoires infranationaux apparaît comme la plus pertinente pour développer une économie centrée sur le bien-être. Des services de santé à l'industrie pharmaceutique et aux appareils médicaux, de la recherche à la nébuleuse du « care », elle englobe une grande variété d'activités, dont certaines relèvent de l'industrie de pointe, insérée dans la concurrence internationale, tandis que d'autres se développent au plus près des habitants. Reste que c'est au niveau local que s'élaborent les formes d'innovation inspirées des usages, c'est là que s'inventent de nouveaux services, articulant les avancées technologiques aux besoins des personnes.

Session 3
15 - 16 mars

Paris

La cohésion et l'équité territoriale au prisme de la santé

Emmanuel Vigneron
Université
de Montpellier

Le principe de cohésion des territoires est mis à l'épreuve par les disparités socio-spatiales de santé. Les écarts d'état de santé se creusent et se doublent d'un accès très inégal à l'offre de soins. Cette situation est d'autant plus sensible en France que l'égalité de traitement est la règle. La concentration de la population dans les grandes aires urbaines et péri-urbaines implique d'apporter des solutions à la prise en charge de ceux qui en demeurent éloignés, géographiquement ou socialement et qui vivent dans des « déserts médicaux ». L'approche territoriale des questions de santé a été reléguée au second plan au cours du XX^e siècle en raison des progrès fulgurants de la médecine qui laissaient croire à leur diffusion rapide et généralisée. Aujourd'hui, quelle re-territorialisation des politiques de santé et de l'exercice de la médecine devons-nous promouvoir ?

Mission d'étude
9 - 13 avril

Suède

L'espérance de vie en Suède est parmi les plus élevées du monde. Le système de santé y a été radicalement transformé depuis 1980. En quelques décennies, la Suède est passée d'un système très centralisé à l'un des modèles de santé les plus décentralisés. Les gestionnaires de la santé sont élus locaux, et ils sont également responsables du financement du système, ce qui favoriserait la culture des résultats. Ceux-ci sont effectivement au rendez-vous tant à l'aune de l'état sanitaire de la population que de la maîtrise des dépenses. Le modèle suédois est cependant confronté à de vrais défis : accompagner le vieillissement de la population, lutter contre les inégalités de prise en charge dans les territoires, réduire les délais d'attente, etc. Que pouvons-nous apprendre de ce modèle ? Jusqu'à quel point est-il transposable ?

Session 4
17 - 18 mai

Paris

Reconfigurations de l'État : approche comparatiste de la gouvernance des États-providence en Europe

Patrick Le Galès
Sciences Po,
Centre d'études
européennes,
CNRS

Alors que les États-nations se transforment, entre intégration communautaire et montée des pouvoirs territoriaux, selon quelles logiques les modes de gouvernement évoluent-ils ? Comment interviennent les différentes parties prenantes : État, collectivités, agences, entreprises, professionnels, experts, acteurs de la société civile, habitants et usagers ? La gouvernance des États-providence et des systèmes de santé en Europe est un terrain particulièrement riche pour observer les nouveaux modèles d'action publique, entre logiques entrepreneuriales, tentatives de démocratisation et volonté de maîtrise des dépenses publiques.

Session 5

7 - 8 juin

Rennes

La mobilité au défi de la santé

Michel Savy

Université
Paris - Est

**Charlotte Marchandise-
Franquet**

Ville de Rennes,
Réseau français
des Villes-Santé
de l'OMS

La métaphore du corps bien irrigué a longtemps servi de modèle pour l'équipement du territoire en grandes infrastructures de transport. Elle reste mobilisée aujourd'hui pour revendiquer tel ou tel prolongement de ligne de TGV ou d'autoroute. Mais si la santé d'un territoire passe par une bonne desserte, celle des individus paraît désormais menacée par une mobilité responsable de toutes sortes de pollutions. Les transports sont ainsi un des lieux du débat, à la fois scientifique et juridique, sur les relations causales entre dégradation de l'environnement et santé. L'évaluation des impacts sanitaires, l'attribution des responsabilités, la définition de la réglementation sont ainsi l'objet de luttes virulentes où l'exigence de transparence et de démocratie sur les choix producteurs de risques rencontre le poids des lobbies.

Ateliers

28 - 29 juin

Les ateliers sont l'occasion d'un travail approfondi en petit groupe. À partir d'une situation territoriale particulière, une séance de travail est proposée à la fin du mois de juin. Lors du second semestre, les auditeurs s'organisent pour produire un rapport en s'appuyant sur leurs compétences et leurs expériences. Ce travail est présenté à l'ensemble de la promotion lors de la dernière session du cycle co-organisée avec les auditeurs.

Session 6

13 - 14 septembre

Paris

Politiques de l'alimentation : pour de nouvelles alliances territoriales

Bertrand Hervieu

Académie
d'agriculture
de France

L'urbanisation, l'allongement des chaînes alimentaires, l'essor des industries agroalimentaires ont distendu le lien entre agriculture et alimentation. Mais la montée en puissance des préoccupations environnementales et le souci croissant des conséquences des comportements alimentaires sur la santé sont en train de changer la donne. Comment les mondes agricoles se reconfigurent-ils face à ces nouvelles exigences, émanant avant tout des urbains ? L'alimentation, et plus largement la santé, peut-elle constituer le vecteur de nouvelles alliances entre les villes et les campagnes ? Que peut-on attendre des Etats généraux de l'alimentation annoncés par le gouvernement dans la foulée de l'élection présidentielle de 2017 ?

Session 7

11 - 12 octobre

Saint-Etienne

Lyon

Villes « bonnes à vivre », villes inclusives?

Julien Damon

Sciences Po,
Laboratoire
interdisciplinaire
d'évaluation
des politiques
publiques

De la ville ouvrière et surpeuplée du XIX^e siècle, foyer de miasmes et d'épidémies, aux villes polluées et bruyantes d'aujourd'hui, les concentrations urbaines ne semblent guère propices au bien-être. Chaque génération apporte sa propre réponse à l'enjeu de la salubrité urbaine. La nôtre ne fait pas exception : la « ville saine » a son cahier des charges, avec son lot de « mobilités actives », de présence de la nature, d'éco-conception des bâtiments, de commerces de proximité, etc. La vogue des « smart cities » y ajoute une couche technologique. Mais pour qui cette ville est-elle conçue ? Derrière la vitrine urbaine, quelle place fait-elle au handicap, au grand âge, à la maladie mentale, à la pauvreté ? Comment prend-elle en charge les plus fragiles ?

Session 8

8 - 9 novembre

Paris

Transition numérique, territoires et bien-être

**Jacques-François
Marchandise**

Fondation internet
nouvelle génération

L'irruption du numérique est porteuse de transformations politiques et sociales dans les territoires : il y bouleverse les jeux d'acteurs, renouvelle la représentation, la connaissance, le pilotage et les usages du territoire, rend possibles de nouveaux services, crée de nouvelles opportunités de développement économique et de localisation des activités, etc. Mais les finalités du numérique ne sont pas écrites d'avance. À cet égard, l'usage des données, en particulier des données de santé, constitue un formidable enjeu. Elles peuvent favoriser le décloisonnement des politiques sectorielles, les progrès en épidémiologie, la mobilisation collective et le débat démocratique. Mais elles font aussi surgir le spectre d'une société de la transparence absolue, multipliant les dispositifs de contrôle des pratiques individuelles et privatisant les bénéfices de l'exploitation des données.

Session 9

6 - 7 décembre

Paris

Clôture du cycle 2018

Les auditeurs

Synthèse des ateliers et bilan du cycle



Les inscriptions

La date limite de réception des candidatures est le **13 octobre 2017**. Les candidats doivent faire parvenir une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae par voie électronique à :

IHEDATE : candidatures@ihedate.org

Les frais d'inscription sont de **4 500 euros pour les organismes membres de l'IHEDATE**, 5 500 euros pour les administrations, collectivités, associations et syndicats, presse, indépendants non partenaires et de 8 000 euros pour les entreprises privées, publiques et EPIC non partenaires. *(déclaration d'activité en tant que prestataire de formation) article L.6351-1 du code du travail - au nom de l'IHEDATE enregistrée sous le n° 11753937775 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État).*

Le calendrier 2018			
<i>10 janvier 2018 Paris</i>	Ouverture	Conférence inaugurale	Martin Hirsch
<i>11 - 12 janvier Paris</i>	Session 1	Société du bien-être et société du risque	Jean Viard
<i>8 - 9 février Strasbourg</i>	Session 2	L'économie anthropocentrée, un nouveau modèle de développement ?	Pierre Veltz
<i>15 - 16 mars Paris</i>	Session 3	La cohésion et l'équité territoriale au prisme de la santé	Emmanuel Vigneron
<i>9 - 13 avril Suède</i>	Mission d'étude		
<i>17 - 18 mai Paris</i>	Session 4	Reconfigurations de l'État : approche comparatiste de la gouvernance des États-providence en Europe	Patrick Le Galès
<i>7 - 8 juin Rennes</i>	Session 5	La mobilité au défi de la santé	Michel Savy Charlotte Marchandise-Franquet
<i>28 - 29 juin</i>	Ateliers		
<i>13 - 14 septembre Paris</i>	Session 6	Politiques de l'alimentation : pour de nouvelles alliances territoriales	Bertrand Hervieu
<i>11 - 12 octobre Saint-Etienne - Lyon</i>	Session 7	Villes « bonnes à vivre », villes inclusives ?	Julien Damon
<i>8 - 9 novembre Paris</i>	Session 8	Transition numérique, territoires et bien-être	Jacques-François Marchandise
<i>6 - 7 décembre Paris</i>	Session 9	Synthèse des ateliers et bilan du cycle	Les auditeurs

Les renseignements

Nathalie Leroux

IHEDATE

22 - 28 rue Joubert - 75009 Paris

tél. : 01 55 04 05 07 / 07 82 76 26 97

candidatures@ihedate.org



Le conseil d'administration

Le conseil d'administration de l'Ihdate est présidé par **Pierre Calvin**, Président de l'USIRF, promotion Ihdate 2005, ex-directeur Prospective, Commercial et Marketing du Groupe Colas.

Les partenaires



Premier ministre

COMMISSARIAT
GÉNÉRAL
À L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES



GRUPE



Caisse
des Dépôts



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Le réseau
de transport
d'électricité



MAIRIE DE PARIS



Assemblée
des Communautés
de France



RÉGIONS
DE FRANCE



FRANCE
URBAINE
MÉTROPOLES, AGGLOS ET GRANDES VILLES

Auchan | RETAIL



immochan
VIVRE MIEUX TOUS LES JOURS



LES TRAVAUX
PUBLICS FÉDÉRATION
NATIONALE



COLAS



SMABTP
BÂTIR L'AVENIR AVEC ASSURANCE



USIRF
Routes de France



ASFA
AUTOROUTES & OUVRAGES CONÇUS



SNCF
RÉSEAU



ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU



EDF



BOUYGUES
CONSTRUCTION



UIMM
LA FABRIQUE
DE L'AVENIR



advancity
The Smart Metropolis Hub



ASSOCIATION DES AUDITEURS
IHDAT
Institut des heures études de développement
et d'aménagement des territoires en Europe